SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS:

Canada: \$1.00. - Ville de Québec, États-Unis, et Pays de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50). Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par L'Action Sociale Limitée.

Imp. par l'Action Social's Livings, 103, rue Sainte-Anne, Québec

ainatest at at a tentral at a tentral at a tentral as to a tentral as tentral at a tentral at a tentral at a t

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de Saint-Nazaire, vendu par la maison A. Toussaint & Cie, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succés d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet écclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres.»

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur n'est pas recouvert de matériaux incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABES-TOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.

Succursales: Halfax, N. E., St-Jean, N. B., Sydney, C. B. Bureau: 82 rue St-Pierre

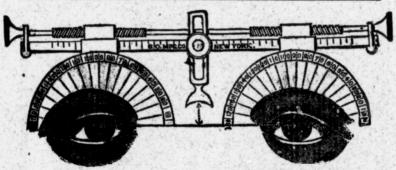
Télephone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON,

AGENT ET COURTIFR D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.



J.-E. GAGNON, OPTICIEN SPÉCIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acutté visuelle, la réfraction et e choix des lunettes.

BEAMEN GRATUIT

Spicialité Verre Torique

Seul Fabriquant de Verres à Lunette à Québ . Compares nos verres et le fini de notre travai

Toute ommandes exécutées le même jour

MEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 8 heures p m.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PERE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

RUE ST-GEORGES, LEVIS.

TÉLÉPHONES Bell 91 National 189

BILLETS

POUR TOUTES LES LIGNES DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

f.-S. STOCKING, 32, St-Louis Québec.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,

LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR. POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du Dominion; une nouvelle édition vient de paraître : demandez-la.

HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES, A QUÉBEC

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de maisons d'éducation et de membres du clergé.

Note: Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végétariens et des abstinents.

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphône 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec, de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec

*

1, Rue St-Jean

(Edifice de la Metropolitaine.)

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." et MEMBRE DE L'I. R. A. C

SPÉCIALITÉ: ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAULT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

3082, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises. L'ne Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN. QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

FERBLANTIERS - PLOMBIERS -

本次本

72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Eclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, LUMIÈRE ET CLOCHES ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE, FERBLANC et CUIVRE.

ANGLE DES RUES--St-Jean et d'Youville, Ouébec.

RIE A .- O. PR

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR L. CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., 26 Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, STO., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE. COUTELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

Dorure et argenture de menusobjets: médailles, chainettes, etc.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres tombales, Bénitiers, Statues en fonte et en bronze.

OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre
RUE SHAW - - LEVIS

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons eussi_

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 785. - Les Quarante-Heures, 785

Partie officielle: Nominations ecclésiastiques, 786; Feu M. l'abbé Ferdinand Chabot, 786.

Partie non officielle: Causerie de la semaine: L'Assomption de la Très Sainte Vierge, 786.— Cheonique diocésaine, 789.— Revue du monde catholique: Rome, 791: France, 791: Belgique, 792; Allemagne, 793; Autriche, 793: Russie, 794; Brésil, 794; Abyssinie, 794; Australie, 795. Varietés: Mgr Freppel et l'Alsace, 795.— Les livres, 796.

Bulletin social: Doctrine: La royauté du Sacré-Cœur, 797. — Faits et œuvres: La Hollande au Vatican, 800.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 août. — XII ap. Pent. et 3 d'août. Assomption de la b. v. m.

dbl. 1 et avec oct.

Lundi, 16 — S. Joachim, Père de la Ste Vierge, dbl. 2 cl.

Mardi, 17. — S. Hyacinyhe, conf.

Mercredi, 18. — Du 4e jour de l'oct.

Jeudi, 19. — Du 5e jour de l'oct.

Vendredi, 20. — S. Bernard, abbé et doct.

Samedi, 21. — Ste Jeanne-Françoise-Fremiot de Chantal, veuve.

Dimanche, 22. — XIII ap. Pent. et 4 d'août. Du Dim.

QUARANTE-HEURES

16 août, Mont-Carmel. — 17, St-Frs-Xavier de Fraserville. — 18, Ste-Philomène. — 19, St-Roch des Aulnaies; St-Ferdinand. — 20, St-Tite.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Bégin : M. l'abbé Nap. Laflamme, du Collège de Lévis, a été nommé curé de Saint-Évariste ;

M. l'abbé Wilfrid Roy, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, a été nommé curé de Saint-Octave de Dosquet.

FEU M. L'ABBÉ FERDINAND CHABOT

M. l'abbé Ferdinand Chabot, décédé à Sainte-Claire, le 9 août courant, à l'âge de 59 ans, était membre de la congrégation de la Sainte Vierge du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, de la société ecclésiastique Saint-Joseph et de la section diocésaine des messes.

Jules Laberge, ptre, chan., Secrétaire.

Archevêché de Québec, le 9 août 1915.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

ch

à

le

V٤

se

de

ce

ét

fra

re

ta

da

or

co

lei

su

pl

m

de

tie

éī

ol

pe

de

la

de

pl

lé

cc

fa

L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Les manifestations de la piété contemporaine envers la Très Sainte Vierge ont été multiples et fécondes en fruits de salut. L'auguste Reine du ciel a daigné les solliciter elle-même par ses apparitions, et l'on sait comment les foules se sont portées aux divers lieux sanctifiés par sa présence. Il est une autre manière de dire à Marie notre reconnaissance, c'est de pousser plus avant dans l'étude de ses mystères et de ses privilèges, et là encore notre génération n'aura point été en défaut.

La solennelle proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854, donna à penser que quelque jour l'Assomption pourrait être aussi l'objet d'un jugement semblable de la part du Vicaire de Jésus-Christ. La splendeur de l'âme immaculée de Marie appelait par analogie l'attention du peuple

chrétien sur l'incorruptibilité de son corps virginal. moment les travaux des théologiens sur les origines de la croyance à l'Assomption devinrent plus nombreux et plus importants; le mouvement s'accentua encore à l'approche du Concile du Vatican, et surtout lorsque 194 Pères, dont 18 Cardinaux, présentèrent à Pie IX des suppliques pour la définition dogmatique de l'Assomption. Le fait est d'autant plus à remarquer que cette question n'était pas dans le programme des matières à étudier par la sainte assemblée. Qu'en serait-il advenu si le Concile n'avait pas été brusquement interrompu par la guerre franco-allemande? Du moins la pensée de ces évêques a été reprise vers la fin du siècle; avec le consentement formel ou tacite des premiers Pasteurs, elle gagne de plus en plus de crédit dans le monde catholique. De nombreuses revues religieuses ont donné des articles sur la question; on ne compte plus les communautés et les âmes ferventes qui offrent à cette intention leurs prières et leurs bonnes œuvres, et il y a aujourd'hui plus de 300 évêques qui ont adressé leurs suppliques au Saint-Siège, à ce sujet.

om-

e la

e 9

ion

ère, ine

ire.

INE

la

de

ne

es

tre

er

là

n-

ur

le

ne

le

Ce zèle pour la Mère de Dieu sera dès maintenant d'autant plus glorieux pour elle et salutaire aux âmes, que l'on comprendra mieux le but désiré et poursuivi. Et d'abord il ne s'agit point de terminer une controverse, comme il est arrivé pour d'autres vérités ; il n'est pas de chrétien sérieux qui doute de l'Assomption, et aucune attaque particulière n'a dans ces derniers temps éveillé la sollicitude des gardiens de la foi. Mais les controverses ou négations ne sont pas pour l'Église les seules occasions de porter ces jugements solennels qu'on appelle des définitions dogmatiques. Elle peut y être inclinée par le développement de la vérité catholique dans les âmes, développement qui résulte de ce qu'elle est toujours vivante, toujours apte à être plus complètement saisie. Quand il s'agit de la foi, c'est là le seul sens légitime du mot progrès; dans la question de l'Assomption, il consistera à montrer que l'Église considère cette vérité comme faisant partie du dépôt de la Révélation.

Ce que les apôtres ont enseigné par l'inspiration du Saint-Esprit est la parole de Dieu tout aussi bien que ce que Jésus-Christ lui-même a révélé. Qui ne voit quelle gloire c'est pour Marie si Dieu a fait connaître aux apôtres sa présence corporelle dans le ciel, et si cette vérité a été transmise aux premiers fidèles par eux, témoins authentiques de la révélation. C'est à l'Église à rechercher si telle est bien l'origine de la vérité qu'elle possède. Le Pasteur suprême, qui occupe le Siège apostolique, peut seul nous dire, sans péril d'erreur, si l'Assomption est de tradition catholique. Mais cette auguste prérogative de l'infaillibilité n'est pas pour empêcher le travail auxiliaire et préparatoire des évêques, ni même des prêtres et des fidèles.

Il appartient aux évêques d'attester au Vicaire de Jésus-Christ quelle est la foi de leurs Églises, c'est-à-dire de lui certifier qu'eux-mêmes et leurs ouailles croient à l'Assomption, et qu'en remontant le cours des siècles, telle a bien toujours été la croyance de ces Églises. A ces attestations, ils ajoutent ordinairement l'expression de leurs propres désirs d'une définition dogmatique et les raisons qui, selon leur jugement, la motiveraient.

Quant aux prêtres et aux fidèles instruits dans les sciences sacrées, ils peuvent, en toute soumission à leurs évêques, étudier les monuments de l'antiquité ecclésiastique, faire ressortir les liens de ce privilège de Marie avec les autres, en un mot, considérer la question sous ses deux aspects, historique et théologique, et la mettre en évidence.

Les fidèles qui n'ont pas la connaissance supérieure des sciences sacrées, et qui craindraient de hasarder leur jugement dans des matières si délicates, peuvent prier et qu'ils sachent bien que ce n'est pas là un moindre office. La prière obtient la lumière à ceux qui étudient. Si les âmes ferventes sollicitent le Saint-Esprit de glorifier encore la Vierge son Épouse bien aimée, cet Esprit infini a mille moyens de conduire l'Église à la définition dogmatique espérée. Les saintes oraisons et les mérites de tout genre des âmes les plus modestes peuvent coopérer à l'action du Saint-Esprit pour que Dieu fasse briller sa vérité aux yeux de notre foi.

Voici que depuis un an, la mort s'est abattue sur l'Europe et même au-delà; le nombre de ses victimes effraye l'imagination et serre tous les cœurs. La résurrection de Marie est, après celle de Jésus, la plus belle victoire sur la mort; la pensée de ce mystère sera une bonne part des consolations que nous pouvons

don et c les just par culé

> prés l'Er pro

Fré Dro Ma Sair

de Thé Sac Sair

Ma Ma Sair

Qué

assi che: Lou

Col nalo ont

et I

donner à nos âmes, si cruellement meurtries. En quelque lieu et de quelque manière que périssent nos misérables corps, Dieu les ressuscitera glorieux, si nos âmes, en les quittant, ont la justice surnaturelle. Il est donc opportun de glorifier le privilège par lequel cette résurrection a été anticipée pour la Vierge Immaculée Mère de Dieu.

orelle

dèles

Eglise

sède.

seul

ition

bilité

des

ésustifier u'en

ance

ique

nces

dier

les

con-

que,

des

ent

ent

t la

t le

ıée,

ion

out

du

de

pe

on

rès

ce

ns

J.-B. CHATAIN, prêtre,
Professeur de philosophie
à l'École Saint-Maurice, Vienne (Ysère)
France.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Vêture et profession. — Le 2 août, M. le chanoine Gagné, présidait, au couvent des Sœurs de Saint-François d'Assise, à l'Enfant-Jésus, comté de Beauce, une cérémonie de vêture et de profession.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Alice Carrette, de Saint-Frédéric, en religion Sœur Marie Saint-Gérard ; Marie-Ange Drouin, de Saint-Roch de Québec, Sœur Marie Berchmans.

Ont provocé leurs vœux annuels: les Révérendes Sœurs Marie-Aimée du Sacré-Cœur, de l'Enfant-Jésus, Beauce; Marie-Saint-Bernard, de Saint-Bernard, de Dorchester; Marie-Rosalie, de Montréal; Marie Sainte-Candide, de Sainte-Croix; Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus, de L'Enfant-Jésus; Marie du Saint-Sacrement, de Saint-Joseph, Beauce; Marie de l'Assomption, de Saint-Joseph, Beauce; Marie-Cécile, de L'Enfant-Jésus.

Ont prononcé leurs vœux triennaux : les Révérendes Sœurs Marie de Jésus, de Montréal ; Marie-Mechtilde, de Lyon, France; Marie-des-Stigmates, Marie-des-Anges et Marie du Rosaire, de Saint-Joseph, Beauce.

Le sermon a été fait par le R. P. Berchmans, franciscain, de Québec.

— Le 4 août, S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, assisté des RR. PP. Benoît et Gonthier, dominicains, présidait, chez les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, chemin Saint-Louis, une cérémonie de profession religieuse.

Ont prononcé les vœux simples : les Révérendes Sœurs Colombe du Saint-Esprit, Marie de la Purification et Marie Réginald.

Les Révérendes Sœurs Marie-Stéphanie et Marguerite-Marie ont prononcé leurs vœux perpétuels.

Assistaient au chœur: le R. P. Rouleau, dominicain, d'Ottawa et MM. les abbés L. Fontaine et J. Gosselin.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Gonthier.

Chez les Jésvites. — Le 4 août, décédait, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, le R. P. Grail, jésuite, à l'âge de 64 ans et 5 mois. Ses funérailles ont eu lieu jeudi, le 6 août, à la chapelle des R. R. Pères Jésuites; la levée du corps fut faite par le R. P. Paquin,

supérieur de la résidence de Québec, puis le clergé a récité l'office des morts. Après la récitation de l'office, une messe basse, ainsi le veulent les constitutions de l'Ordre, fut célébrée par le R. P.

le

B

le

ľ

il

li

D

P

l'

al

fa

de

di

V

di

de

01

à

m

b

g

et

Paquin.

Au chœur avaient pris place : les Révérends Pères Désy, Jos. Lalande, Waddell, Lemay, Girard, S. J., de Québec; Bisson et Laurendeau, S. J., de Montréal; McCaffrey, S. J., New-York; le R. P. Benoît, prieur du couvent des Dominicains de Québec; le R. P. Rigaud, supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur; le R. P. Alexis, du couvent des Capucins de Limoilou; le R. P. Debeauquesne, supérieur de l'Œuvre du Patronage ; le R. P. Desmarais, de la cure des Oblats de Saint-Sauveur ; MM. les abbés François Pelletier, recteur de l'Université Laval; U. Perron, des Sœurs de la Charité; L. Garon, du couvent du Bon-Pasteur, et C.-A. Collet, autrefois de Mérici.

La dépouille mortelle a été ensuite conduite à la gare du Pacifique Canadien, pour être transportée au Sault au Récollet,

où a eu lieu l'inhumation.

- Il y a eu aussi quelques changements dans le personnel des maisons des Jésuites à Québec.

Le R. P. Désy est nommé ministre de la Résidence.

Le R. P. Lefebvre, préfet des études et de discipline au Collège Sainte-Marie, est attaché à la Résidence en remplacement du R. P. Grail.

Le R. P. Ferron remplace à N.-D. du Chemin le R. P. Artus,

retourné aux missions.

Feu M. H. Roy. — La Semaine Religieuse recommande aux prières de ses lecteurs l'âme de M. Hilaire Roy, décédé à Détroit,

durant le cours de la semaine dernière.

M. Roy était le frère de S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, directeur de l'Action Sociale Catholique. La Semaine Religieuse prie respectueusement l'archevêque de Séleucie d'agréer l'hommage de ses sympathies les plus sincères.

Notes. — La première retraite sacerdotale s'est ouverte, dimanche soir, et est prêchée par le R. P. Ernest-Marie, capucin.

Dimanche après-midi, M. le curé H. Bernier, de Lauzon, a béni un Calvaire que l'on a érigé sur le bord du fleuve ; le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Charland, dominicain.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

Gon-

u du nois.

des

quin,

office

R. P

)ésy,

sson

ork;

pec ;

eur ;

P

P.

les

U.

3on-

du

llet.

mel

au ice-

us,

lux

oit,

rue

ine

éer

te,

in.

n,

le

ıd,

ROME

Appel en faveur de la paix. — S. S. Benoît XV vient de faire un nouvel appel en faveur de la paix. Il s'adresse aux nations belligérantes et les supplie au nom de Dieu de mettre fin au carnage qui déshonore l'Europe.

Représentants des Puissances à Rome. — Tandis que la guerre a rompu les relations des puissances européennes les unes avec les autres, le nombre des représentants accrédités auprès du Saint-Siège s'est accru.

Les pays suivants ont maintenant leur porte-paro'e au Vatican : l'Argentine, l'Autriche-Hongrie, la Bavière, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Costa-Rica, Saint-Domingue, la Hollande, le Pérou, la Prusse, la Russie, la Scrbie et l'Espagne.

Les représentants des nations belligérantes qui ont dû quitter l'Italie lors de son entrée dans le conflit, sont en Suisse, pays neutre, où ils continuent leur travail. Leurs communications avec le Saint-Siège sont respectées.

Un don du Pape. — Le jour de sa fête patronymique, Sa Sainteté a reçu en audience un grand nombre de délégués des associations catholiques de Rome.

Le président du Circolo San Pietro a présenté au Pape pour le Denier de Saint-Pierre la somme de dix mille lires (\$2,000). Le Saint-Père après avoir gracieusement remercié le cercle d'un don si généreux l'a remis en souriant au président ; il l'a prié de consacrer cette somme aux diverses œuvres de charité que le cercle a entreprises en faveur des familles des soldats et de tous ceux qui souffrent à cause de la guerre.

FRANCE

La cathédrale d'Arras en flammes. — A Arras les désastres succèdent aux désastres. A la suite d'un violent bombardement la cathédrale a été incendiée. Il n'en reste plus que des murs noircis et des voûtes de pierre percées ça et là de trous béants par des obus et effondrées à la croisée du transept.

Contre cette vaste église, véritable géant de pierre dont la solidité défiait les siècles, les brigades incendiaires de Guillaume d'Allemagne ont travaillé avec méthode, comme à Louvain, comme à Reims, comme à Soissons, comme à Albert.

Plusieurs autres églises et chapelles de la ville ne sont plus que des monceaux de décombres. Le palais épiscopal et le grand séminaire, bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Vaast, volés d'ailleurs par le gouvernement en 1905 et dont on avait fait un musée, une bibliothèque et un dépôt d'archives, un des plus considérables du Nord de la France, ont été incendiés avec tout leur contenu.

Tyranneaux de village. — Deux maires de l'Yonne viennent de se couvrir de gloire. Oh! ils n'ont tué aucun Allemand et fait aucune invention de guerre; ils n'ont guéri aucun blessé et réconforté aucun soldat défaillant. Mais ils ont héroïquement verbalisé contre Mgr l'archevêque de Sens, parce que, suivant l'usage général, on est allé le chercher pour le conduire du presbytère à l'église!

Voilà à quelles bêtises stupides s'occupe l'anticléricalisme de là-bas pendant que la France véritable verse son sang dans les tranchées.

Ministère « d'union nationale ». — La France est censée être gouvernée par un ministère d'union nationale. Or, tandis que les Italiens et les Anglais ont introduit dans leur ministère des représentants avérés de tous les grands partis, les Français n'ont à leur tête que des radicaux et des socialistes. Les catholiques et les conservateurs sont exclus. Une grande partie de la France n'est pas représentée dans le ministère.

Il y a là un fait brutal qui explique comment les radicaux entendent l'union et la tolérance.

BELGIQUE

d

e

le

u

d

R

CC

lie

pı

in

Arrestation inique. — M. le chanoine Vrancken, secrétaire de S. Ém. le cardinal Mercier, a été arrêté et emprisonné, à Malines. On l'accuse d'être à la tête d'un « grand complot »! Le cardinal a en vain offert une caution aux Allemands pour optenir la libération de son dévoué collaborateur.

Une enquête du cardinal-archevêque de Vienne. — L'acte d'accusation dressé par S. Em. le cardinal Mercier et S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, contre la barbarie allemande, dont fut particulièrement victime le clergé belge, vient de recevoir une intéressante confirmation:

Sous le titre : « Les Allemands en Belgique : une enquête autrichienne dont le résultat diffère considérablement de la manière dont les Al'emands exposent les faits », le journal danois *Politiken*, du 4 juillet 1915, a publié une dépêche de son correspondant à Rotterdam, M. Hugo Schmidt, ainsi conçue :

« À la prière du cardinal Piffl, de Vienne, des ecclésiastiques autrichiens ont entrepris en Belgique une enquête indépendante sur l'attitude des prêtres belges pendant l'invasion allemande en Belgique.

« Cette enquête est terminée. Son résultat, qui s'appuie sur une surabondance de documents authentiques, démontre que cinquante pretres ont été tués, que plus de deux cents ont été gravement maltraités par les Allemands, et que, dans chaque cas particulier, le traitement a été absolument indigne. Le résultat de l'enquête est une réfutation complète et une condamnation de la version officielle allemande antérieure.»

La censure allemande. — En Belgique, la parole pontificale a été soumise à une censure non moins vigilante qu'en Allemagne. Le Bien public de Gand, qui a cru pouvoir continuer à paraître (mais avec quelle insuffisante liberté!) sous le contrôle allemand, n'a pu publier de l'allo-

le se

cune

ıcun

Mgr é le

·bas

tou-

ens

erés

aux

Jne

ent

UE

S.

On

iin

пé

11-

ne

nt

1:

nt

4

cution consistoriale du 22 janvier qu'une analyse tendancieuse. -Trompées ainsi sur les sentiments véritables du Pontife romain, les populations belges avaient été profondément scandalisées. Et le Bien public dut - d'après le texte mutilé qu'il avait publié, - tenter une apologie du Souverain Pontife qui, après cette atténuation de la parole papale, ne pouvait qu'être inefficace.

ALLEMAGNE

Ils tronquent les textes. - Une lettre du cardinal Gasparri, secrétaire d'État de Sa Sainteté a déclaré d'une façon authentique ce que l'on savait déjà par des explications autorisées : la violation de la neutralité belge a été expressément condamnée par l'allocution consistoriale du 22 janvier.

Le gouvernement allemand avait parfaitement compris la portée de cette allocution : aussi, manquant manifestement de respect à l'égard du Souverain Pontife, et de loyauté à l'égard des populations catholiques allemandes, il n'en avait pas autorisé la publication intégrale.

Toute la partie qui nommait expressément la Belgique a été supprimée et remplacée par un résumé anodin. Au contraire, les recommandations de modération et de patience aux populations des pays occupés sont mises en relief par une disposition typographique spéciale.

Et ainsi ces protagonistes de la « Kultur », qui, pour afficher leur souci de la vérité historique, à leur gré, n'ont jamais assez bourré de notes justificatives le bas des pages de leurs ouvrages et qui, les lunettes sur le bout du nez, furetteront à n'en plus finir dans les vieux papiers et écriront à perte de vue pour savoir si Démosthènes épelait tel mot de telle manière ou de telle autre, respectent la vérité jusqu'à falsifier le texte des déclarations pontificales.

AUTRICHE

Contre les catholiques. — On sait qu'un des prétendus arguments des anticléricaux consiste à représenter le Vatican comme le protecteur et le complice de l'Autriche catholique ou soi-disant telle.

Un journal catholique suisse, le Pays de Porrentruy, fait, à ce propos, les réflexions suivantes, très proptes à démontrer l'ignorance et la mau-

vaise foi des propagandistes de la libre-pensée.

« Dans ce pays catholique (l'Autriche), à la tête duquel se trouve un souverain catholique, la guerre a provoqué un inconcevable regain de passion anticatholique. Là-bas, la censure impériale et royale travaille ouvertement à la propagande en faveur du mouvement « Los von Rom » (séparons-nous de Rome). Elle tolère les articles les plus violents contre l'Église, elle supprime le plus léger plaidoyer en faveur du catholicisme, sous prétexte que ce sont des provocations contre les alliés protestants. L'Osservatore romano, organe officiel du Vatican, est interdit en Autriche, alors que le Simplicissimus, une feuille satirique, qui se croit tout permis à l'égard des catholiques, ne l'est pas.

La censure va si loin que le périodique autrichien Katholisches Sonntagsblatt a dû suspendre sa publication le 18 courant, attendu qu'en présence des chicanes de l'autorité, il lui devenait impossible de défendre plus longtemps les principes catholiques. C'est ainsi que la censure voulait l'obliger à publier un article intitulé « Foi allemande », qui émanait évidemment des apôtres du « Los von Rom ».

RUSSIE

Le nombre des catholiques. — Un dixième de la population de l'immense empire russe professe le catholicisme. Sur une population globale de 125,640,000 habitants le nombre des catholiques s'élève à 15,197,000, d'après le recensement de 1911. Sur ces quinze millions onze sont d'origine polonaise.

Déclaration officielle. — D'après le *Tablet* de Londres, la Légation russe auprès du Saint-Siège publie la déclaration suivante :

« Aucun prêtre n'a jamais été pris comme ôtage par les Russes. Quelques prêtres grecs uniates ont été arrêtés, mais cela n'est arrivé que lorsqu'ils ont été convaincus d'espionnage. Les relations de l'armée russe avec le clergé catholique sont excellentes et les évêques des divers diocèses peuvent en témoigner.»

Quelqu'un qui ne pourrait toujours pas en témoigner, c'est S. G. Mgr l'archevêque de Lemberg tenu dans une étroite captivité, dans une ville du centre de la Russie.

BRÉSIL

Progrès du catholicisme. — Le catholicisme continue de faire des progrès consolants au Brésil. Dans la province de Matto Grosso, les Indiens de la colonie du Sacré-Cœur, dont un certain nombre étaient encore païens, ont, d'eux-mêmes, mis le feu à leur Bayto ou temple païen, et sur les débris de la « maison du diable », ils ont planté une croix monumentale qu'un missionnaire Salésien, a bénite et inaugurée solennellement.

Non contents de convertir ces peuplades, les missionnaires prennent les moyens pratiques d'assurer leur persévérance et de développer intensément parmi eux la vie surnaturelle. Or, le plus puissant de ces moyens est, sans contredit, la communion fréquente et la communion précoce des petits enfants. C'est celui qu'ils prennent.

ABYSSINIE

Hommages au Pape. — Le nouvel empereur d'Abyssinie, Liadi Yassu, vient d'envoyer à Sa Sainteté Benoît XV, à l'occasion de son élévation au Souverain Pontificat, une lettre d'hommages et de félicitations. Liadi Yassu, bien qu'appartenant au schisme abyssin, a hérité des sentiments de son père Ménélick, qui disait un jour devant les hauts dignitaires de son empire : « Le Pape est notre Père à tous.» Comme Ménélick l'avait fait pour le Souverain Pontife Pie X, le nouvel empereur a choisi pour son ambassadeur un Capucin, le Père Basile, supérieur

de la mission d'Addis-Ababa, la capitale abyssine. Le P. Basile est un ancien religieux du monastère d'Ottawa, où il a fait ses premières études.

du

de

de

m

AUSTRALIE

Arrivée du délégué apostolique. — S. G. Mgr Cerretti, archevêque de Corinthe, vient d'arriver à Sydney, Australie, où il va remplir les fonctions de Délégué Apostolique.

Il a été reçu princièrement par le clergé et les autorités civiles. Parmi les évêques présents à son arrivée, on remarquait les archevêques de Sydney et de Melbourne, les coadjuteurs de Melbourne et d'Adelaïde, les évêques d'Armidale, de Maitland, de Goulburn et de Wicannia.

VARIÉTÉS

MGR FREPPEL ET L'ALSACE

Mgr Freppel a ordonné, dans son testament, que son cœur serait porté à Obernai, lorsque l'Alsace serait redevenue française.

Lors de l'inauguration du monument de Mgr Freppel, dans la cathédrale d'Angers, l'évêque d'Orléans prononça, du haut de la

chaire, des paroles qui seront bientôt d'actualité:

« Et maintenant, dormez votre sommeil, évêque. Nous ne le troublerons plus, à moins que ne se lève l'aurore par vous indomptablement attendue, l'aurore qui éclaircirait l'Alsace-Lorraine redevenue française. Alors nous reviendrions, suivant l'ordre que vous nous en avez donné: nous prendrions votre cœur; nous lui ferions une couronne de lis, de roses et de lauriers. L'Anjou et la Bretagne se mettraient à sa suite ; les soldats et les prêtres, les pontifes et les peuples confondraient leur enthousiasme. Là-bas, à Obernai, l'Alsace entière nous attendrait. Le mont Sainte-Odile retentirait d'acclamations et de cantiques. Un air très doux passerait au-dessus des vignes, des houblons et des grands blés. Les frères trop longtemps séparés, se reconnaissant, signeraient de nouveau le pacte d'un dévouement sans fin ni limite à la France. Ah! ce serait un beau jour ici-bas! Et làhaut, Monseigneur, votre éternité coulerait plus douce. Dieu, père et maître des peuples, conduisez ces choses dans la paix et la justice! Nous attendons, nous croyons, nous espérons!

Bientôt, nous aussi, nous l'espérons voir ce spectacle, qui

réjouira au ciel l'Alsacien que fut Mgr Freppel.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.

LES LIVRES

L'abbé I.-A.-Lavallée. Liber Usualis de oratione Quadraginta Horarum cum cantu et preces. Editio latina, gallica et anglica. Chez l'auteur, à Compton, Qué., Prix relié: \$1.00 franco.

M. le Curé de Compton vient de publier un livre bien pratique et bien utile, surtout maintenant que les Quarante-Heures sont établies dans la plupart des diocèses du Canada.

Nous avions bien à Québec, le manuel de Mgr Benj. Paquet : Les Quarante-Heures et la Communion, mais outre qu'il avait un peu vieilli, c'était plutôt un livre de piété pour les fidèles qu'un véritable

manuel de Quarante-Heures.

Le Liber Usualis est fait spécialement pour les membres du clergé. « Suivre la direction et obéir aux volontés de l'Église; appliquer aux cérémonies la liturgie exacte, exprimée par des décrets dont le texte, souvent, nous fait défaut; trouver à point une réponse à ses doutes, une solution à ses difficultés; satisfaire sa dévotion et celle des fidèles, par des actes remplis de piété et d'amour, et qui sont de vraies amendes honorables à Jésus tant offensé; enfin avoir toutes les prières, lues ou chantées, en un seul volume, au lieu d'être réduit à en feuilleter plusieurs, tel est, dit l'auteur, la raison d'être de ce livre.»

Le Liber Usualis contient en outre un commentaire de l'Instruction Clémentine, fort complet et parfaitement au courant des derniers décrets, et de plus, les principaux chants des Quarante-Heures, tels que les hymnes des processions, les litanies, les motets et les antiennes, en

notation grégorienne.

Exerçant le ministère dans un diocèse bilingue, l'auteur a cru utile d'ajouter une partie anglaise à son volume. L'historique des Quarante-heures, les cérémonies, les amendes honorables et l'heure sainte de la

partie française, ont été répétés en anglais, à la fin du volume.

L'ouvrage de M. l'abbé Lavallée est le premier du genre en notre pays et sera d'une grande nécessité à tout prêtre dans le ministère. Il devrait de plus faire partie de toute bibliothèque de sacristie. Sa typographie soignée et son élégante et solide reliure en font un livre

attravant et de consultation facile.

En même temps que le Liber Usualis, M. Lavallée a publié le Livre du Chantre des Quarante-Heures. C'est un recueil de toutes les messes, litanies, psaumes, hymnes et motets qui peuvent se chanter pendant l'Exposition des Quarante-Heures, le tout en chant grégorien. Nous n'avons pas vu ce volume, mais il sera certainement très utile aux chantres de nos paroisses. Ce dernier ouvrage se vend 30 sous l'exemplaire franco, chez l'auteur.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

ıp.

et

es

eu

le

é.

1X

e,

S.

es

u

S

m

s,

38

n

le

a

'e

3.

a

e

S

X

LA ROYAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR.

Les pages qui vont suivre ont été écrites en 1904 par M. l'abbé Paul-Eugène Roy, curé de Jacques-Cartier, aujourd'hui archevêque de Séleucie et auxiliaire de Son Eminence le cardinal Bégin.

On y trouvera, sur les caractères du règne Social du Sacré-Cœur, des notions on ne peut plus claires qu'il nous a paru bon de rappeler au moment où beaucoup de nos paroisses se consacrent officiellement à Jésus-Christ, Roi d'amour.

Pour connaître un empire ou un royaume, il faut d'abord le localiser. Où est le royaume de Jésus-Christ? A cette question de première importance, il ne manque pas de fort braves gens qui, pour toute réponse, pointeront pieusement de l'index la voûte azurée des cieux. Et si, résistant à l'entraînement de ce geste sublime, vous demandez pourquoi la terre n'appartiendrait-elle pas, elle aussi, à ce Roi-Jésus, on vous redira, d'un air triomphant, les paroles si claires de l'Évangile: Regnum meum non est de hoc mundo, « mon règne n'est pas de ce monde.» Et de la sorte, on croira avoir démontré qu'il faut reculer au delà de la vie présente les limites du royaume de Jésus-Christ.

Contre cette erreur, trop commune, nous affirmons que le Christ est venu sur la terre pour y régner ; que c'est bien ici-bas, sur notre planète, qu'il a voulu fonder son empire. Quand il dit : « mon règne n'est pas de ce monde,» il laisse entendre tout simplement que ce règne, qu'il est venu établir sur terre, ne s'appuie pas sur des fondements humains, que sa puissance ne vient pas d'en bas, ne dépend pas du choix des hommes, et que son gouvernement, d'ordre purement spirituel, ne saurait être assimilé aux gouvernements exercés par les princes de ce monde. Prétendre que Jésus, en parlant ainsi, a déclaré ne pas vouloir régner en ce monde, c'est se méprendre grossièrement et sur le sens évident du texte sacré, et sur les intentions non moins évidentes du divin Maître. La terre lui appartient, et sur terre toutes les créatures sont entre ses mains : Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo. Voilà la vérité qu'il faut proclamer bien haut en face des sottes prétentions humaines.

Sans doute le royaume des cieux est le but suprême : mais le Christ ne règnera là-haut que sur ceux qu'il aura gouvernés ici-bas; et pour arriver à son empire céleste il faut passer par son

empire terrestre.

Si la terre est le lieu où commence le règne de Jésus-Christ. il faut donc que les hommes soient les sujets de ce divin empire. De cette vérité assez évidente en découle une autre qui ne l'est pas moins, mais sur laquelle il importe d'attirer l'attention, afin de bien montrer ce que l'on entend par règne social du Sacré-Cœur. Les sujets de ce règne, ce ne sont pas seulement les hommes pris individuellement, isolés les uns des autres, mais bien encore et surtout les hommes constitués en « société ». En effet, les mots mêmes de roi, de règne, de royaume, n'excluent-ils pas toute idée d'individualité? Ne supposent-ils pas un groupement d'individus, liés par des intérêts communs et allant vers un même but?

Donc, quand je dis : le Christ est mon roi, j'affirme par là même qu'il est le roi d'un autre, avec lequel j'ai des relations de devoirs, de droits et d'intérêts; et cette royauté n'a pas d'autre raison d'être que de gouverner, contrôler, protéger et fortifier les relations qui me mettent en contact avec mon semblable. La puissance royale porte essentiellement sur ces relations d'hommes à hommes. Voilà pourquoi le règne du Sacré-Cœur ne peut être qu'un règne social. Son influence s'exerce sur les groupements sociaux, de quelque nom qu'on les désigne et à quelque ordre qu'ils appartiennent. Sociétés civiles ou politiques, religieuses ou nationales, industrielles ou commerciales; peuples, états, gouvernements, cités, écoles, familles : toutes ces associations, avec les intérêts qui leur sont propres, tombent de droit sous l'empire de Jésus-Christ. Toutes ne peuvent vivre dans l'ordre vrai, et aider les hommes à atteindre leur fin, qu'à la condition de se laisser pénétrer par l'esprit chrétien, de subordonner leurs législations accidentelles et passagères à la législation nécessaire et permanente du Christ, enfin, de s'inspirer, dans l'usage de leur influence, des volontés et des sentiments du Cœur de l'Homme-Dieu.

SIL

tid

p

d

q R

q

Puisque le règne de Jésus-Christ s'exerce sur les hommes en leur qualité de membres d'une société, et que ce sont principalement les relations sociales qui tombent sous le contrôle de cet empire, il s'ensuit que le chrétien doit être sujet du Christ-Roi, non pas simplement dans ses pensées intimes, dans les paroles et les actes de sa vie privée, mais surtout dans ses actes publics, dans les paroles et les œuvres de sa vie extérieure, dans l'exercice de ses fonctions sociales. Et c'est le troisième caractère inhérent au règne du Sacré-Cœur. A notre avis, c'est le plus important,

et aussi le plus méconnu.

rist, pire. l'est afin créles nais

mais

En t-ils ipei un r là

de itre fier La mes itre nts i'ils

ou ouvec ire et

se et eur ne-

et es, ce nt

ıt,

Il paraît si commode et si profitable de partager sa vie en deux compartiments, et de dresser entre les deux une cloison étanche. Les deux hommes que chacun porte en soi y trouvent leur compte. D'un côté, l'homme privé qui veut obéir à Dieu, qui reconnaît l'autorité de l'Eglise, qui reçoit les sacrements, qui tâche de se tenir en bons termes avec Jésus-Christ et avec son curé. De l'autre, l'homme public, qui pousse à la roue du véhicule civil ou politique, et qui mouille de ses sueurs les chemins escarpés par où grimpe le progrès : ministre, député, échevin, président de quelque chose, ou secrétaire de quelqu'un, orateur de tribune ou d'académie, homme d'affaires ou homme de lettres. Ces deux personnages vivront chacun chez soi, sans se regarder, sans se contrôler, sans se rendre des comptes l'un à l'autre. Pendant que le premier frayera tout doucement son chemin vers la cité de Dieu, le second mènera grand train et fera grand tapage dans l'autre cité. A celui-là les scrupules, les délicatesses de conscience, les courbettes devant Dieu et devant l'Église; à celui-ci les idées larges et avancées, les indépendances d'opinion et les licences de paroles. Pendant que l'un récitera modestement le Confiteor, l'autre clamera fièrement le Non serviam. Et ainsi tous les droits seront sauvegardés et tous les devoirs remplis.

Erreur puérile et trop fréquente! Ce partage de l'âme et cette scission de la conscience constituent une affreuse duperie et une lâche hypocrisie. L'âme est une, et la conscience aussi. Des deux personnages ci-dessus désignés, il y en a un qui perd son âme en mentant à sa conscience, et ce n'est pas le premier. Le Christ-Roi peut être servi en public comme en particulier, et le chrétien doit se montrer sujet de ce Maître, toujours et partout. Le chef d'état dans ses documents officiels, le juge dans ses sentences, le politicien dans ses discussions, l'avocat dans ses plaidoyers, le commerçant et l'industriel dans leurs affaires, le professeur dans sa chaire, le père de famille à son foyer, tous ne pourront oublier un seul instant qu'ils ont pour maître, pour guide et pour juge le Roi immortel des siècles. Les paroles et les actes de leur vie extérieure et publique doivent porter le sceau

de ce Chef divin.

Voilà à quels actes s'étend l'empire de Jésus. Voilà dans quelles larges limites se développe le règne social du Sacré-Cœur. Résumons. Ce règne s'exerce dans le temps présent; il s'applique principalement aux hommes groupés en société; enfin il atteint dans son influence les paroles et les actes de la vie extérieure et publique. Ces trois caractères sont essentiels et constituent les signes infaillibles auxquels on reconnaît le règne du divin Cœur.

FAITS ET ŒUVRES

LA HOLLANDE AU VATICAN

Pendant que des politiciens sectaires s'obstinent à ne pas vouloir reprendre, auprès du Saint-Siège, un poste que la France devait à sa dignité et à ses meilleurs intérêts de ne pas abandonner, les gouvernements des autres nations d'Europe décident, les uns après les autres, d'avoir leurs ambassadeurs au Vatican.

Hier, c'était l'Angleterre anti-papiste qui envoyait Sir Henry Howard pour la représenter auprès du chef des catholiques et c'est aujourd'hui la Hollande, dont le peuple est en majorité

protestant, qui délègue vers le Pape, un envoyé spécial.

La mesure qui autorise le gouvernement hollandais à créer ce nouveau service diplomatique a été adoptée par la Première Chambre des États-Généraux, sans aucune discussion, et si, dans la Seconde Chambre, elle a rencontré quelques adversaires, ceux-ci ne l'ont combattue que faiblement et sans aucune acrimonie. Qu'on en juge par les raisons qu'ils invoquaient pour justifier leur opposition : beaucoup de diplomates accrédités auprès du Saint-Siège ont dû, depuis quelques mois, s'éloigner de Rome ; on peut douter que la paix qui terminera cette guerre se fasse par l'intermédiaire du Souverain-Pontife ; il y a beaucoup de pays qui n'ont pas encore de représentants attitrés auprès du Pape.

Quant au cabinet, il a voulu proclamer hautement que pas une puissance au monde n'a autant de titres que la Papauté, pour mener à bon terme les négociations d'une paix basée sur

la justice.

Le ministre des Affaires Étrangères, en déclarant que la mission projetée n'aurait qu'un caractère transitoire, a affirmé nettement que le seul moyen de travailler de concert avec le Saint-Siège pour le rétablissement d'une paix que la Hollande ne peut s'empêcher de désirer pour des jours prochains, c'était d'envoyer à Rome un représentant du gouvernement des Pays-Bas.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré que si la Hollande demeure officiellement un pays protestant, elle n'en contient pas moins un grand nombre de catholiques et que cela seul la justifierait d'envoyer à Rome un représentant des intérêts catholiques hollandais. Mais, il y a plus, a affirmé le ministre : le Pape doit être regardé comme une puissance internationale dont il faut tenir grand compte alors qu'il s'agit de ramener dans le monde entier une paix dont nous, des Pays-Bas, ne pouvons nous désintéresser.

Les catholiques des deux Chambres des États-Généraux n'ont pris aucune part à ce débat au cours duquel, on le voit, la puissance morale de la Papauté a reçu de la part de ses adversaires, les plus magnifiques témoignages.

800

AUBERT DU LAC.

PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 juin 1915 - - - - - - \$674,478.10

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745,31
1914	399	28,689	55,541	584,188.48
1915 (30	juin) 431	30,544	58,480	674,478.10

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes scra venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

ATICAN

rance abanident,

Henry nes et jorité

créer mière

et si, aires, acri-

pour dités er de

re se coup s du

pas iuté,

e la irmé

ec le ande était

Bas. depas

ıstiues

doit faut nde

aux , la

sin-

ver-

OX

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé: Cinq millions de plastres Capital payé: Deux millions de plastres Réserves: Un million huit cent quarante-huit mille six plastres et quarantesept centins.



Ces COFFRETS D'É-PARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-dialors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOU-VEAU SYSTÈME D'É-PARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARCNES MENSUELLES PLACÉES à 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la maissance d'un de ses enfants, cette éparque périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

DI

Ans	\$5.0	00	\$10.	00	\$15	.00	\$20	.00	\$25.00	\$30.00
		*				PAB	MOIS			
1	\$ 60	95	\$121						\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.						495		618.93	742.70
3	188						754		942.49	
4	255.						1020		1275.83	
5	328						1295		1619.25	
6	394						1578		1973.05	
7	467						1870		2387.55	
8			1084						2713.06	
9			1239						3099.94	
10			1398						3498.49	
11			1563						3909.09	
12			1732						4332.12	
13			1906						4767.92	
14			2086						5216.88	
15			2271						5679.41	
16.			2461						6155.93	
17			2657						6646.85	
18			2860						7152.60	
19			3068						7673.65	
20			3283						8210.45	
21	1751	91	3504	.35	5257	.95	7011	.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sanf le Yukon, aux taux suivants:

	\$ 5.00	01	moins	3 sou
de	5.00	à	\$10.00	
de	10.00	à	30.0010)
de	30.00	à	50.00	5 . 66

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

quarante-

ENSUELLES

\$5.00 tous es enfants,

n rapide de épargnes ;

\$30.00

\$ 365, 83 742, 70 1130, 97 1943, 06 2367, 61 2804, 99 3255, 59 3719, 80 4198, 05 4690, 77 5198, 37 5721, 31 6260, 06 6815, 10 7386, 91 7386, 91 8582.91 9208.15 9852.29

TIONALE

9852.29 10515.90

Mandats any tany

ignorent celui des rompt et et sans

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES, DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les grands avantages des VERRES TORIQUES sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'achèterait plus que des VERRES TORIQUES. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinairement vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre que tous les vrais oculistes prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne ENTIERE SATISFACTION.

P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE 40, RUE DE LA FABRIQUE FONDÉE AU CANADA EN 1885

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

SANCTUAIRE" Nous en gara

Nous en garantissons la pureté

"VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE__

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée 584, St-Paul O. TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDI

déci

qu'i ven reliu

de \$

reliu

man

47

LA

17

Gras sépulti vêque

Artic

Spéc

RE alliques

, de chandeliers
-Ciselure artisr et en argent.
vernis inalté-

E TICAN"

DE.

nts.

E 41

LML.

RGNONS

BEC

EDITION NOUVELLE ET BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND D'ORNEMENTS D'ÉGLISE -----

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA GIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177. RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD. CARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières. Livres de prix.

Spécialités: -Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Cauthier & Frère

=INCORPORÉE

PEINTRES-DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maiso. Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIRO'RS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soir et garantie de satisfaction.

La Compagnie Cauthier & Frère, Incorporée Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

Pos

мо

=

RI

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur. QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - QUEBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ: MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A -T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph. - - QUEBEC.

ACHETEZ

artiste

sition

ébec,

dre-

FOURRURES

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE.

QUEBEC.

LA CAISSE D'ECONOMIE

DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC: ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont. ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier. ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean. BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre. LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS:

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 bres, les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU et LÉVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Casse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, doeuments importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles